



CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA

Mercredi, 22 septembre 2021

Textes

- Vladimir Monteiro, porte-parole de la MINUSCA
- Lieutenant-Colonel Abdoul Aziz Ouedraogo, porte-parole de la Force
- Capitaine Mazalo Agba, porte-parole de la Police

PORTE-PAROLE DE LA MINUSCA

● Dans son message à l'occasion de la Journée internationale de la paix, le 21 septembre 2021, le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a évoqué la crise qui frappe l'humanité avec la pandémie de COVID-19, les conflits, l'urgence climatique ainsi que les inégalités et la pauvreté, et a appelé à la paix.

“En tant que famille humaine, nous sommes face à un choix difficile:

La paix ou le péril perpétuel. Nous devons choisir la paix”, a indiqué le Secrétaire général, avant d'ajouter “En agissant chaque jour dans la solidarité pour une paix viable et durable, nous pouvons surmonter les problèmes qui se posent à nous.

La paix n'est pas un rêve naïf.”

● Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République centrafricaine, Mankeur Ndiaye, poursuit sa mission à Paris et à Londres où il est arrivé aujourd'hui. Les entretiens avec les responsables français et britanniques portent notamment sur le renouvellement du mandat de la MINUSCA, en novembre prochain.

ELECTIONS

● La MINUSCA prend acte du calendrier des élections locales prévues en septembre 2022, et encourage l'ensemble des parties prenantes à contribuer à la création de conditions favorables à la tenue d'élections locales transparentes, apaisées et inclusives.

Le calendrier des élections locales fixe les différentes étapes du processus, notamment la révision de la cartographie électorale (20 octobre - 18 décembre 2021), le suivi de la mise à jour de la liste électorale (2 janvier - 30 avril 2022), l'enregistrement des candidats (17 - 26 juin 2022), la tenue des élections locales (11 septembre 2022) et la publication des résultats définitifs et composition des conseils nouvellement élus (19 novembre 2022).

Conformément à son mandat, la MINUSCA reste disposée à aider les autorités centrafricaines à préparer et à organiser les élections locales, dans les limites de ses ressources et en synergie avec l'Equipe pays des Nations unies et l'ensemble des partenaires internationaux de la RCA. Il s'agira des premières élections locales organisées dans le pays depuis 1988.

Le calendrier a été présenté par l'Autorité nationale des élections (ANE) et endossé le 14 septembre 2021 lors de la réunion du Comité stratégique d'appui au processus électoral, présidée par le Premier ministre Henri-Marie Dondra.

La MINUSCA salue par ailleurs la relance des activités du Comité stratégique, en tant que cadre d'appui au processus électoral et de consultations entre le Gouvernement, les autres institutions impliquées, les partis politiques de la majorité et de l'opposition démocratique, la société civile et les partenaires internationaux.

JUSTICE

- Le 17 septembre, le Tribunal de grande instance de Bria a tenu ses premières audiences correctionnelles (audiences pour des crimes punissables de moins de 10 ans d'emprisonnement) depuis le 8 octobre 2016. Le 20 septembre, le Tribunal de grande instance de Bambari a tenu sa première audience correctionnelle depuis les attaques du 22 décembre 2020 de la CPC contre les forces de défense et de sécurité à Bambari. Le processus judiciaire dans les deux tribunaux se poursuit cette semaine.

Conformément au mandat qui prévoit une action en faveur de la justice nationale et internationale, la MINUSCA a apporté son soutien aux audiences correctionnelles de Bria et Bambari. Ainsi, la section justice et affaires pénitentiaires a tenu plusieurs séances de travail avec le Président et le Procureur des tribunaux.

Ces audiences constituent un pas important dans le processus de relance de la chaîne pénale qui bénéficie de l'appui de la MINUSCA à travers la réhabilitation et la construction des infrastructures (prisons, tribunaux, commissariats et brigades de gendarmerie), l'équipement, l'appui technique et logistique ainsi que le renforcement des capacités de ses acteurs.

DROITS DE L'HOMME

- Au cours de la période du 14 au 20 septembre 2021, la Division des droits de l'homme de la MINUSCA (DDH) a documenté 9 incidents d'abus et de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire ayant affecté au moins 21 victimes (17 hommes et quatre femmes). Un total de 14 allégations affectant 20 victimes est en cours de vérification. Ces incidents et allégations touchent principalement les préfectures de la Mambéré-Kadéï et la Nana-Mambéré ainsi que la Haute-Kotto.

Les groupes armés (3R et anti-Balaka) sont responsables de quatre incidents vérifiés affectant huit victimes. Les agents de l'Etat et autres personnels de sécurité sont responsables de cinq incidents affectant 13 victimes.

Dans le cadre de la coopération technique avec le gouvernement centrafricain et le suivi de la mise en œuvre des recommandations faites dans le rapport public sur les violations des droits de l'homme commises durant la période électorale publié le 4 août dernier, la DDH et les points focaux au sein du Ministère de la Justice ont tenu une réunion de travail et échangé sur le soutien que la DDH peut apporter au Ministère, notamment en termes de renforcement de capacités.

A l'approche de la prochaine transhumance, la MINUSCA a conduit une session de sensibilisation dans la préfecture de la Nana-Grébizi, afin d'une part d'enquêter sur l'allégation d'atteinte au droit à la vie d'un berger peulh et d'autre part de s'entretenir avec les populations locales. Ces dernières ont partagé leurs préoccupations sur les violations des droits humains liées à la saison de la transhumance.

La DDH poursuit ses activités de plaidoyer en faveur des droits des personnes au sein de la chaîne pénale, en particulier à travers des visites sur des lieux de détention à Bangui, Birao, Bria, et Ndélé.

PROTECTION DE L'ENFANT

- Entre le 10 et 16 septembre 2021, la division de la protection de l'enfant de la MINUSCA a documenté huit violations graves des droits des enfants dont les auteurs sont d'une part les groupes armés et de l'autre, des agents de l'Etat et autres personnels de sécurité. Par ailleurs, 47 allégations de violations attribuées aux groupes armés sont en cours de vérification et portent sur des cas de meurtres, d'enlèvements et de violences sexuelles.

Au cours de la semaine, la section de protection de l'enfant de la MINUSCA s'est réunie avec les parties en conflit. Le 21 septembre, la section et l'UNICEF ont procédé à la vérification conjointe de 45 enfants recrutés et utilisés par l'UPC à Bria. Les activités de vérification se poursuivront avec les enfants identifiés au sein du FPRC.

Par ailleurs, 13 sessions de sensibilisation ont été organisées à Bria, Kaga-Bandoro, Bouar et Paoua, dans le cadre de la campagne de prévention et lutte contre les six violations graves des droits des enfants.

BUREAUX REGIONAUX

Les activités de sensibilisation des populations sur les élections locales ont commencé la semaine dernière à Berberati, dans le village voisin de Goufo. Une quinzaine de personnes, dont quatre femmes, ont été informées sur le processus électoral, l'importance des élections locales et de la participation des femmes. Les participants ont recommandé une campagne de sensibilisation dans les villages environnants sur le processus électoral pour promouvoir une participation à grande échelle de la population locale. L'activité a été organisée avec l'appui de la section des affaires civiles de la MINUSCA.

A Grimari, 30 jeunes et femmes leaders se sont réunis pour débattre sur le « Rôle et la contribution des jeunes à la paix et à la sécurité au niveau local ». Les participants ont recommandé la réactivation du bureau de la jeunesse et encouragé la création d'espaces de dialogue et de culture,

tout en sollicitant l'appui de la MINUSCA et de toutes les autres organisations pour renforcer leurs capacités en techniques de conception de projets.

A Bria, grâce au nettoyage par les jeunes locaux de la route Boungou-Balibi-Sans Soucis, sur l'axe Ouadda, les populations peuvent y circuler normalement tandis que les casques bleus de la MINUSCA peuvent mener des patrouilles.

COVID-19

Les chiffres de la Covid-19 au sein de la MINUSCA en date du 21 septembre 2021:

- Cas accumulés 842
- Cas guéris 821
- Cas actifs 3
- Décès 9

PORTE-PAROLE DE LA FORCE DE LA MINUSCA

Le Conseil de sécurité, en réponse aux défis sécuritaires sans cesse croissants en République Centrafricaine, a dans sa résolution 2566 augmenté l'effectif de la Force et de la Police de la MINUSCA. C'est dans ce cadre que 120 casques bleus tunisiens spécialisés dans le transport, l'appui et le soutien aérien sont arrivés mardi à Bangui pour renforcer les capacités opérationnelles de la Mission. Ce renfort permettra d'empêcher toute nouvelle détérioration de la situation sécuritaire et de remplir les tâches prioritaires du mandat en particulier la protection des civils et la facilitation de l'accès humanitaire.

Sur le plan sécuritaire, la situation cette semaine a été relativement calme, ponctuée cependant par quelques incidents sécuritaires isolés commis par des éléments des groupes armés coalisés contre les populations civiles. Les casques bleus continuent d'assurer la protection de ces populations dans plusieurs localités, qui sont mises à rude épreuve par les éléments armés lors de leurs replis à l'issue des combats avec les forces gouvernementales. Cette détérioration de l'environnement sécuritaire accentue les besoins d'assistance humanitaire pour les populations fortement touchées.

A Bangui, la situation a été relativement calme. Afin de rassurer les populations, des patrouilles de présence conséquentes et robustes ont été intensifiées de façon régulière en liaison avec les FSI. Tous les accès vers Bangui et ses grandes artères ont fait l'objet d'une surveillance accrue et particulière de la part de toutes les parties prenantes.

A l'Ouest du pays, les éléments armés ont été à l'origine d'attaques et d'extorsions contre les populations dans les zones reculées. En réponse à ses actes, la Force a intensifié ses actions et des patrouilles robustes y sont déployées pour assurer la protection des civils et la libre circulation des personnes et des biens. Dans les parties nord et nord-ouest, la Force répond aux actions des éléments armés par des opérations de démantèlement de barricades. Les casques bleus camerounais poursuivent leurs actions de sécurisation dans les zones de Bedaka, Bedogo, Bemberé, Markounda, Nana Bakassa où plusieurs tentatives de vols de bétails ont été stoppées.

Dans le cadre de la sécurisation, des points de contrôle sont érigés actuellement le long du corridor, de Bangui à Bossembelé par les casques bleus rwandais et de Bossembelé à Beloko par les casques bleus bangladais.

Au centre du pays, la situation sécuritaire est restée calme mais volatile. Les actions de sécurisation se poursuivent sous forme de patrouilles robustes et la mise en place de points de contrôle pour réduire l'influence des éléments armés afin de protéger les populations civiles. Conformément au planning des opérations, des patrouilles de casques bleus burundais et pakistanais ont couvert les axes Kaga Bandoro-Ndomété-Yakrandaji jusqu'à Mbrès où ils ont pu assurer la libre circulation des populations et de leurs biens de jour comme de nuit. L'axe Grimari-Sibut-Damara a fait l'objet d'une surveillance particulière et tout semble revenir à la normale. Les villes de Ndélé et Bamingui ont été quant à elles entièrement couvertes par les casques bleus pakistanais et népalais afin de palier tout incident.

A l'Est du pays, la situation reste calme mais volatile du fait des actions des éléments armés sur la population, les forces de défense et de sécurité et également sur les ouvrages publics. La Force poursuit ses patrouilles dans plusieurs localités, en coordination avec certaines forces de sécurité intérieure pour protéger la population civile contre d'éventuelles menaces. A cet effet, des opérations de sécurisation robustes de jour comme de nuit sont menées sur les axes, dans les villes et leurs alentours afin de prévenir et de dissuader ces groupes armés de toute exaction sur les populations. Des patrouilles de casques bleus zambiens durant toute la semaine dans Birao, Ammameu, Am-Dafock et leurs environs ont permis aux populations de vaquer normalement à leurs activités. Les localités de Ippy, Bria et Yalinga ont été également sous la surveillance des casques bleus rwandais tandis que toute la bande Sud-est a été couverte par les soldats de paix marocains. Cette présence quasi quotidienne sur le terrain permet d'évaluer la situation sécuritaire dans les zones les plus reculées, de dissuader et prévenir au mieux les actions des groupes armés ou y mettre un terme lorsque découverts.

ACTIVITES DE SOUTIEN AUX POPULATIONS

Dans le cadre des activités civilo-militaire, les casques bleus de la MINUSCA, poursuivent leurs opérations de soutien aux populations civiles.

À Bangui, les unités de l'Etat-major intégré continuent d'apporter leur soutien aux populations en eau potable. Ainsi 80.000 litres ont été distribués au profit de 3877 bénéficiaires.

À l'Ouest du pays, dans le cadre des projets à impact rapide, le commandant du secteur a effectué une mission de suivi et évaluation pour voir le niveau d'avancement des travaux autour du marché de Bouar et le complexe sportif au profit des jeunes dont le taux d'exécution est estimé à 80 %. En plus de l'appui médical aux populations, le bataillon bangladais continue les sessions de formation aux techniques agricoles pour un renforcement des capacités aux techniques agricoles au profit des femmes leaders des associations féminines à Bouar.

Au centre du pays, en plus de la distribution d'eau potable, les casques bleus bangladais ont fourni une assistance médicale aux populations de Kaga-Bandoro et ainsi 22 patients ont pu bénéficier

de consultations et de traitements appropriés. A Bambari, les casques bleus népalais continuent de dispenser gratuitement des cours d'anglais au profit des jeunes du lycée mixte.

Dans l'Est du pays, les casques bleus zambiens ont mené une campagne médicale et de sensibilisation suivi d'un don d'articles divers au profit des personnes vulnérables de Birao. A Bangassou, l'équipe dédiée aux activités civilo-militaires du contingent marocain a conduit au cours de la semaine écoulée une campagne de sensibilisation sur les violences sexuelles liées au conflit, les violences basées sur le genre, la protection des enfants et les mesures préventives contre la COVID-19.

PORTE-PAROLE DE LA POLICE DE LA MINUSCA

Le 17 septembre dernier, le chef de la composante Police de la MINUSCA, le Commissaire Christophe BIZIMUNGU a rencontré le chef de la Mission Conseil de l'Union Européenne (EUAM) en République centrafricaine, Paulo Soares. Les échanges ont porté sur le renforcement des liens de partenariat entre les deux entités dans le cadre de la réforme du secteur de sécurité en RCA.

De son côté, l'adjoint au chef de la composante Police, le Commissaire Divisionnaire Habi Garba a effectué une visite le même jour à Bambari conjointement avec le Directeur de la sécurité et de l'ordre Public de la Police centrafricaine, le Général Elie Mbailou Beboy. Cette visite avec les partenaires des forces de sécurité intérieure (FSI) s'inscrit dans le cadre du suivi et de l'évaluation des unités sur le terrain, et leur a permis de s'imprégner de la situation sécuritaire, des actions, des perspectives et des difficultés rencontrées par les FSI et UNPOL dans la mise en œuvre du mandat de la MINUSCA dans la préfecture de la Ouaka.

Les 13 et 14 septembre a eu lieu à l'école de Police, un atelier de présentation du projet de loi organique de la Police centrafricaine. Organisé par UNPOL en partenariat avec le PNUD, l'EUAM, et la section RSS, cet atelier a permis de finaliser le projet de loi portant attributions, organisation et fonctionnement de la police centrafricaine et s'inscrit dans le cadre de la réforme des FSI, de la mise en œuvre du Plan de Renforcement des Capacités et de Développement.

APPUI OPERATIONNEL

UNPOL a appuyé les FSI de Bria le 16 septembre dans la gestion d'une manifestation des ouvriers d'une société chargée de la construction des nouveaux locaux d'une agence des Nations Unies.

Le même jour à Paoua, une équipe conjointe UNPOL et affaires judiciaires de la MINUSCA a échangé avec le Procureur de la République et le Président du Tribunal de Grande Instance de la localité sur les dépassements des délais de garde à vue constatés dans les différentes unités FSI. Lesdites autorités ont reconnu la lenteur administrative qui prévaut et ont promis d'y remédier, afin de lutter efficacement contre les violations des Droits de l'Homme.

A Ndélé le 14 septembre, UNPOL a effectué une visite d'évaluation des infrastructures en cours de construction et de réhabilitation au profit des Forces de Sécurité Intérieure (FSI).

Sur les trois projets prévus, seule la construction du commissariat de Police n'a pas démarré tandis que la réhabilitation de la brigade de Gendarmerie et la construction de l'Unité Spéciale Antifraude (USAF) sont sur la bonne voie et la réception pourra se faire dans les délais contractuels.

A Kaga-Bandoro le 15 septembre, une équipe conjointe UNPOL/FSI, au cours d'une patrouille a sensibilisé certains habitants du quartier Ganama dans le 5eme Arrondissement sur les conséquences de la vindicte populaire qui devient récurrente dans la Nana-Gribizi. L'équipe les a exhortés à toujours recourir aux FSI pour le règlement des conflits.

UNPOL poursuit également les séances de sensibilisation dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, notamment au Commissariat de Police du 7eme Arrondissement, à Bangui, et à Obo, lors de la patrouille pédestre UNPOL /FSI au quartier Combattant au profit d'un groupe de personnes. Des masques ont également été distribués.

Enfin, les unités de Police constituée de l'Indonésie et du Cameroun ont procédé à la rotation de leurs effectifs pour la mission prioritaire de protection des civils.

La nouvelle unité de Police constituée de l'Indonésie est arrivée le 14 septembre avec un effectif de 140 personnels dont 18 femmes. De leur côté, les deux unités de Police constituée du Cameroun sont arrivées en zone de mission le 18 septembre ; il s'agit des unités de Bouar, formée de 180 personnels dont 19 femmes, et de Bangui, constituée de 140 personnels dont 18 femmes. A préciser que l'unité de police constituée de Bouar compte des personnels additionnels résultant de la résolution 2566 autorisant une augmentation de l'effectif des casques bleus à la MINUSCA.

© SCPI 2021